

## Appel offres APSA Awards 2025



L'association pour la Promotion Scientifique de l'Afrique (APSA) lance un appel à projets pour financer des séjours de recherche à l'étranger. Il est destiné à des jeunes chercheurs africains, travaillant en Afrique dans le domaine des sciences mathématiques, physiques, informatiques ou sciences de l'ingénieur. La qualité du projet scientifique et son adéquation avec le laboratoire et l'équipe d'accueil sont déterminantes pour la sélection des lauréats.

### Chercheurs éligibles :

- Chercheurs avec un poste permanent dans un établissement de recherche Africain. Les étudiants en cours de doctorat ou les chercheurs en séjour post-doctoral sont exclus.
- Jeunes chercheurs ayant soutenu leur doctorat depuis moins de 12 ans. Des dérogations pourront être accordées pour des cas particuliers (reconversions, raisons familiales...).
- Chercheurs de toute l'Afrique, mais priorité sera donnée à l'Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud.

### Conditions du séjour :

- Séjour d'un à trois mois effectué pendant l'année civile 2025
- Il devra impérativement s'effectuer en Afrique, dans un pays différent du pays de résidence, ou en France (métropolitaine et outre-mer). Les autres destinations sont exclues.
- Priorité est donnée à des séjours initiant une collaboration nouvelle. Les séjours correspondant à la suite d'une collaboration suivie (par exemple prolongement d'un travail de thèse en cotutelle) ne sont pas prioritaires.
- Un cofinancement du laboratoire ou institution d'accueil favorisera la sélection du dossier.

### Support de l'APSA :

- L'APSA prend en charge, dans une limite de 5000 euros par lauréat, l'ensemble des frais de voyage (classe économique), de visa et de séjour (assurance maladie, logement, per diem) des lauréats.

### Dossiers :

- À déposer sur le site ([www.scienceafrique.fr/apsaawards/](http://www.scienceafrique.fr/apsaawards/)) avant le 01/10/2024 (date limite impérative)
- Le dossier comprend un curriculum-vitae, une liste de publications, une photocopie du passeport, un programme de recherche précis identifiant le laboratoire et l'équipe d'accueil (4 pages maximum), ainsi que des lettres d'accord du laboratoire d'accueil et du laboratoire ou institution d'origine.
- Le dossier devra donner au Conseil scientifique (CS) mis en place par l'APSA pour la sélection finale tous les éléments pour apprécier l'adéquation de la candidature avec les conditions de recevabilité mentionnées plus haut.
- La sélection aura lieu à la fin de l'année 2024 et veillera à un équilibre disciplinaire, géographique et de genre. Les candidats retenus seront informés immédiatement.